

- VILLE D'AVIGNON -

Conseil Municipal du : 22 juillet 2015

Compte rendu analytique de la séance, en application des dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

Mme HELLE, Présidente,

M. GONTARD, M. CASTELLI, Mme BUGEON, M. FOURNIER, Mme LAGRANGE, Mme REZOUALI, M. PEYRE, M. GIORGIS, Mme PORTEFAIX, M. MONTAIGNAC, Mme GAGNIARD, M. BORBA DA COSTA, Mme GAILLARDET, Mme CLAVEL, Mme LEFEVRE, Adjointes au Maire.

M. MATHIEU, Mme LICHIERE, M. ROCCI, M. BLUY, Mme MAZARI - ALLEL, M. BELHADJ, M. CERVANTES, M. DELAHAYE, M. MARTINEZ - TOCABENS, Mme MOREL, Mme HADDAOUI, Mme MAS, Mme GOILLIOT - XICLUNA, Mme ROUMETTE, M. CHRISTOS, Mme RIGALT, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme BELAÏDI par Mme HELLE
Mme LAMOUREUX par M. FOURNIER
M. GROS par M. CERVANTES
M. FERREIRA par M. CASTELLI
Mme BOUHASSANE par Mme CLAVEL
Mme CROYET par Mme BUGEON
M. AUDOYER GONZALEZ par Mme LAGRANGE
M. MERINDOL par Mme MAS
M. VAUTE par Mme GOILLIOT - XICLUNA

ETAIT ABSENT :

M. HERMELIN

XXX

Mme ROZENBLIT, Mme ABEL-RODET, M. YEMMOUNI, M. LOTTIAUX, M. GLEMOT, M. EL KHATMI, Mme LABROT ainsi que Mme LOUARD entrent en séance pendant les débats relatifs au rapport n°1.

M. MARTINEZ-TOCABENS se retire de la séance après le vote du rapport n°4 donnant pouvoir à Mme LICHIERE.

Mme MOREL quitte la salle pendant la présentation du rapport n°12 et donne pouvoir à Mme LEFEVRE.

Après le vote du rapport n°18 M. MONTAIGNAC se retire de la séance donnant pouvoir à Mme MAZARI-ALLEL.

M. DELAHAYE quitte la salle pendant la présentation du rapport n°31.

XXX

La séance est ouverte à 18 H 05 par Mme le Maire, Présidente.

XXX

Mme LAGRANGE est désignée comme Secrétaire de Séance.

XXX

Le compte rendu analytique de la précédente séance du **22 juin 2015** est **ADOPTÉ**.

XXX

1 - DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN - CONTRAT DE VILLE : Approbation du Contrat de Ville du Grand Avignon 2015-2020 - Autorisation de signer. Mme Cécile HELLE, Présidente. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** les termes du contrat de ville 2015-2020 du Contrat de Ville du Grand Avignon,

- **AUTORISE** Madame Le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer tous les documents à intervenir.

- **ADOPTÉ - Se sont abstenus : Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par Mme MAS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, Mme RIGALT.**

2 - FINANCES : Contrat Régional d'Equilibre Territorial (CRET) pour la période 2015 à 2017. Mme Cécile HELLE, Présidente. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de proposer dès à présent dans le cadre du Contrat Régional d'Équilibre Territorial (CRET) : la réhabilitation du bâtiment de la Croix des Oiseaux hébergeant le centre social et la restauration des Jardins du Palais des Papes,

- **SOLLICITE** les subventions au titre du CRET auprès du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur,

- **IMPUTE** les recettes au compte 1322,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu (e) Délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTÉ - Se sont abstenus : M. GROS représenté par M. CERVANTES, M. CERVANTES, Mme SEDDIK.**

3 - ENERGIE : Diagnostics énergétiques de 27 bâtiments communaux. M. Fabrice MARTINEZ - TOCABENS, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** la réalisation de diagnostics énergétiques de 27 bâtiments,
- **IMPUTE** la dépense sur le compte 2031, fonction 93, programme 2012P051,
- **SOLLICITE** les participations financières les plus larges possibles et notamment l'ADEME pour l'octroi d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 70% du montant de l'étude,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) signer toute pièce à intervenir.

- **ADOpte** -

4 - PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL - PALAIS DES PAPES : Réhabilitation des jardins du Palais des Papes. M. Sébastien GIORGIS, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la réhabilitation des jardins du Palais des Papes,
- **SOLLICITE** les subventions les plus larges possibles auprès de nos partenaires et notamment auprès de l'Etat (DRAC),
- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 23 compte 2313,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu (e) Délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOpte** -

5 - FINANCES - BUDGET : Budget supplémentaire 2015. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOpte** le budget supplémentaire 2015 qui s'élève, toutes sections confondues : pour le budget principal à la somme de 50.347.607,66 € en recettes et 48.331.901,57 € en dépenses ; pour le budget annexe de la Chambre Funéraire à la somme de 151.129,13 € en recettes ; pour le budget annexe du Crématorium à la somme de 764.101,94€ en recettes et 159.423,09 € en dépenses ; pour le budget annexe de la Gestion des Baux à la somme de 283.698,50 € en recettes et 56.608,23 € en dépenses.
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élú (e) délégué (e) à signer tout document pouvant s'avérer nécessaire.

- **ADOpte** - Ont voté contre : Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par Mme MAS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, Mme RIGALT. Se sont abstenus : M. GROS représenté par M. CERVANTES, M. CERVANTES, Mme GOILLIOT-XICLUNA, M. VAUTE représenté par Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK.

6 - FINANCES - BUDGET : Exécution du budget 2015 - Attribution de subventions aux associations non conventionnées. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** aux associations non conventionnées l'attribution de subventions pour un montant total de 31.618,50 €.

- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65 compte 65748.

- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOpte - Se sont abstenus : M. GROS représenté par M. CERVANTES, M. CERVANTES.**

7 - PERSONNEL : Création d'emplois statutaires et contractuels dans le cadre de l'expérimentation de la réforme des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2015/2016. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** la création d'emplois statutaires : 3 emplois d'animateur territorial à temps complet pour exercer les fonctions de directeur ALSH ; 1 emploi d'animateur principal de 2^{ème} classe pour exercer les fonctions de directeur ALSH ; 30 emplois d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet de 50% afin d'assurer les fonctions d'animateur en ALSH ; 5 emplois d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet de 90% afin d'assurer les fonctions d'animateur en ALSH sur le temps périscolaire et durant les petites vacances scolaires sur le centre de loisirs de Châteauneuf de Gadagne ; 1 emploi d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe à temps non complet de 80% pour exercer les fonctions de médiateurs culturels ; 3 emplois d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe à temps non complet de 50% pour exercer les fonctions de médiateurs culturels.

- **AUTORISE** la création d'emplois contractuels : 4 emplois contractuels d'animateur territorial pour exercer les fonctions de directeur ALSH ; 20 emplois contractuels d'adjoints d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet de 50% afin d'assurer les fonctions d'animateur en ALSH pour l'année scolaire 2015/2016 ; 2 emplois contractuels d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet de 90% afin d'assurer les fonctions d'animateur en ALSH sur le temps périscolaire et durant les petites vacances scolaires sur le centre de loisirs de Châteauneuf de Gadagne, pour l'année scolaire 2015/2016 ; un emploi contractuel d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe à temps non complet de 50%, pour exercer les fonctions de médiateurs culturels pour l'année scolaire 2015/2016.

- **FIXE** le montant des rémunérations des emplois contractuels : des directeurs d'ALSH contractuels sur la base du 1^{er} échelon du grade d'animateur territorial (indice brut 348 et majoré 326) et leur attribue le régime indemnitaire de grade applicable aux animateurs territoriaux de la Ville ; des animateurs ALSH et des médiateurs culturels sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle 3 de rémunération (indice brut 340 et majoré 321).

- **IMPUTE** la dépense correspondante au chapitre 012 du budget principal de la Ville de l'exercice 2015 ,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer les contrats de recrutement à compter du 1^{er} septembre 2015.

- **ADOpte -**

8 - PERSONNEL : Mise en régie de la restauration scolaire - Création des emplois pour le recrutement des agents COMPASS sur le tableau des effectifs du budget annexe de la restauration scolaire. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** les créations d'emplois contractuels énoncés en annexe.
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTE - Ont voté contre : Mme MAS, M. GLEMOT, Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par Mme MAS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, M. VAUTE représenté par Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme RIGault, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK.**

9 - PERSONNEL - TABLEAU DES EFFECTIFS : Modification du tableau des effectifs.. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** les créations énoncées en annexe au sein du tableau des effectifs.

- **ADOPTE -**

10 - FINANCES : Admission en non valeur des produits irrécouvrables afférents à des titres de recettes émis sur exercices courant et antérieurs. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCEPTE** l'admission des créances en non valeur, présentée par le comptable municipal telle qu'arrêtée sur les listes en date du 27 mai 2015 pour un montant de 13 704,61 €,
- **IMPUTE** la dépense considérée sur les crédits inscrits au chapitre 65, compte 6541, exercice 2015, du budget principal pour un montant de 13 704,61 €,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTE -**

11 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Modification de l'indemnité de fonction des élus. M. Joël PEYRE, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** les nouveaux montants individuels déterminés suite à la modification du tableau ci-joint compte tenu des changements intervenus dans les fonctions d'élus.
- **IMPUTE** le montant de la dépense en résultant sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6531 (indemnité de fonction).

- **ADOPTE - Ont voté contre : M. GROS représenté par M. CERVANTES, M. CERVANTES.**

12 - TECHNOLOGIE INFORMATIQUE COMMUNICATION - INFORMATIQUE : Non renouvellement de la convention entre la Ville d'AVIGNON et le Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées Alpes Maritimes (SICTIAM). M. David FOURNIER, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la fin de l'adhésion au SICTIAM et le non renouvellement de la convention à partir du 1^{er} janvier 2016,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.
- **ADOpte** - **Se sont abstenus** : Mme GOILLIOT-XICLUNA, M. VAUTE représenté par Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK.

13 - URBANISME - BILANS : Opération Ilot Saint Jean - Saint Bernard - Compte rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 31 mars 2015. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le bilan de l'opération Ilot St Jean-St Bernard arrêté à 12 565 000 € HT ou 14.853.467 € TTC,
- **APPROUVE** le plan de trésorerie des recettes et des dépenses actualisés au 31 mars 2015,
- **APPROUVE** le tableau des acquisitions et des cessions réalisées en 2014,
- **APPROUVE** l'avenant n°1 à la concession d'aménagement précisant les conditions de rémunération de commercialisation,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer tout document à intervenir.
- **ADOpte** - **Se sont abstenus** : Mme GOILLIOT-XICLUNA, M. VAUTE représenté par Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK.

14 - URBANISME - BILANS : Opération Restructuration et Revitalisation du Centre Ville - Compte rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 31 mars 2015. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le bilan de l'opération Restructuration et Revitalisation du centre ville arrêté à 28.733.000 € HT soit 31.801.170 € TTC ;
- **APPROUVE** le plan de trésorerie des recettes et des dépenses actualisés au 31 mars 2015 ;
- **APPROUVE** le tableau des acquisitions et des cessions réalisées au cours de l'année 2014 ;
- **APPROUVE** le versement à l'aménageur de la somme de 800.000 € au titre de la participation d'équilibre à l'opération pour l'année 2015 ;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer tout document à intervenir.
- **ADOpte** - **Se sont abstenus** : Mme MAS, M. GLEMOT, Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par Mme MAS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, M. VAUTE représenté par Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme RIGault, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK.

15 - URBANISME - BILANS : Opération route de Lyon - Compte rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 31 mars 2015. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le bilan de l'opération Route de Lyon arrêté à 6.335.000 € HT ou 7.063.337 € TTC,
- **APPROUVE** le plan de trésorerie des recettes et des dépenses actualisés au 31 mars 2015,
- **APPROUVE** le versement à l'aménageur de la somme de 80 000 € au titre de la participation d'équilibre à l'opération pour l'année 2015,
- **IMPUTE** la dépense au chapitre
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer tout document à intervenir.
- **ADOpte** - **Se sont abstenus** : Mme **GOILLIOT-XICLUNA, M. VAUTE** représenté par Mme **GOILLIOT-XICLUNA, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK.**

16 - URBANISME - BILANS : Opération ZAC BEL AIR - Compte rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 31 mars 2015. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le bilan de l'opération ZAC Bel Air arrêté à 28.865.000 € HT ou 31.843.428 € TTC,
- **APPROUVE** le plan de trésorerie des recettes et des dépenses actualisés au 31 mars 2015,
- **APPROUVE** le tableau des acquisitions et des cessions réalisées au cours des années 2014,
- **APPROUVE** le versement à l'aménageur de la somme de 150 000 € au titre de la participation d'équilibre à l'opération pour l'année 2015,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer tout document à intervenir.
- **ADOpte** - **Se sont abstenus** : Mme **GOILLIOT-XICLUNA, M. VAUTE** représenté par Mme **GOILLIOT-XICLUNA, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK.**

17 - URBANISME - BILANS : Opération Z.F.U. - Compte rendu financier - Bilan et plan de trésorerie actualisés au 31 mars 2015. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le bilan de l'opération ZFU arrêté à 29.791.000 € HT ou 34.691.484 € T.T.C,
- **APPROUVE** le plan de trésorerie des recettes et des dépenses actualisés au 31 mars 2015,
- **APPROUVE** l'avenant n°4 augmentant la participation du concédant,
- **APPROUVE** le tableau des acquisitions et des cessions réalisées au cours de l'année 2014,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer tout document à intervenir.
- **ADOpte** - **Se sont abstenus** : Mme **MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL** représenté par Mme **MAS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, Mme RIGault.**

18 - POLITIQUE URBAINE : Aides aux propriétaires de l'OPAH-RU (2014-2018). M. Sébastien GIORGIS, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le versement des subventions aux propriétaires concernés,
- **IMPUTE** les dépenses pour les subventions OPAH-RU sur les crédits ouverts au budget 2015 de la ville d'Avignon, chapitre 204, compte 204-422,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e), à signer toutes pièces à intervenir

- **ADOpte** -

19 - POLITIQUE URBAINE - CENTRE ANCIEN : ET PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL : Aides aux propriétaires pour le ravalement des façades. M. Sébastien GIORGIS, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le versement de la subvention au propriétaire concerné,
- **IMPUTE** les dépenses sur les crédits ouverts au budget 2015 de la Ville d'Avignon, sur le chapitre 204 compte budgétaire 20422, fonction 72 pour le ravalement de façades Patrimoine Historique,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOpte** -

20 - PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL - OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT : Restauration des façades sur cour et des couvertures du Palais du Roure - Approbation du Projet Architectural et Technique (P.A.T). M. Sébastien GIORGIS, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le Projet Architectural et Technique (P.A.T) concernant la restauration des façades sur cour intérieure et des couvertures du Palais du Roure,
- **PREND ACTE** que le coût d'objectif de cette restauration (travaux et honoraires) est estimé à 998.978,33 € HT soit 1.198.774 € TTC,
- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 23 compte 2313 fonction 324,
- **SOLLICITE** l'Etat pour une participation financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) à hauteur de 40 %,
- **SOLLICITE** une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Vaucluse,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu (e) Délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOpte** -

21 - PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL : Amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite du Pont Saint Bénézet - Approbation de la convention avec le Fonds de Dotation Palais des Papes - Pont d'Avignon. M. Sébastien GIORGIS, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la convention à intervenir entre le Fonds de Dotation «Palais des Papes - Pont d'Avignon» et la Ville d'Avignon,
- **APPROUVE** le nouveau plan de financement ci annexé,
- **IMPUTE** la recette sur le chapitre 13 compte 1328,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu (e) Délégué (e) à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOpte** -

22 - URBANISME : Changement d'usage d'un logement pour l'extension de la Mairie annexe du quartier de Saint-Chamand. Mme Amy MAZARI - ALLEL, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **EMET** un avis favorable au changement d'usage d'un logement situé au rez-de-chaussée d'un immeuble, 8 avenue François Mauriac, en vue de l'extension de la Mairie annexe du quartier de Saint-Chamand.

- **ADOPTE - Ne prend pas part au vote : M. GONTARD.**

23 - ACTION CULTURELLE - DÉNOMINATION : Dénomination de voie - Square situé rue Peniscola dans le quartier de la Reine JEANNE. M. Amine EL KHATMI, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'attribuer le nom de «**Aimé Césaire**» (1913-2008) poète martiniquais, homme politique, au square situé rue Péniscola dans le quartier de la Reine JEANNE,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOPTE -**

24 - AGRICULTURE : Avenant n°28 à la convention délibérée le 28 septembre 2007 entre la Ville d'AVIGNON et l'association SEMAILLES.. M. Christian ROCCI, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** une subvention d'un montant de 8.000 € pour l'année 2015 à l'association SEMAILLES ;

- **IMPUTE** la dépense sur le compte 65748-92 ;

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer l'avenant n°28.

- **ADOPTE -**

25 - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Opération urbaine F.I.S.A.C. : "Le guide des Créateurs et artisans d'art d'Avignon". M. Florian BORBA DA COSTA, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** l'attribution d'une subvention de 6 000 € à l'association « tendance et création » pour soutenir financièrement cette opération,

- **IMPUTE** les dépenses sur le chapitre 65, compte 65748, fonction 90,

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue (e) délégué (e) à signer tous documents à intervenir.

- **ADOPTE -**

26 - DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Quinzaine commerciale de Montfavet. M. Florian BORBA DA COSTA, Rapporteur. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** la mise à disposition du domaine public à titre gracieux à l'Association des Commerçants et des Artisans de Montfavet (A.C.A.M.) pour la mise en œuvre de la quinzaine commerciale de Montfavet dans le cadre du soutien au commerce de proximité,
- **DECIDE** l'attribution d'une subvention de 7.500 € à l'A.C.A.M. pour soutenir financièrement cette opération,
- **IMPUTE** les dépenses sur le chapitre 65, compte 65748, fonction 90,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l' élu (e) délégué (e) à signer tous documents à intervenir.

- **ADOPTE** -

27 - VIE ASSOCIATIVE - CENTRES SOCIAUX LOISIRS : Avenants aux conventions d'objectifs passées entre la Ville d'Avignon et des associations porteuses de projets retenus dans le cadre de la programmation 2015 du Contrat de Ville du Grand Avignon - Autorisation de signer. Mme Anne GAGNIARD, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** les subventions proposées au titre de la programmation 2015 du Contrat de Ville du Grand Avignon : Animation du Territoire Ouest d'Avignon : 5.000 € ; Office de Gestion et d'Animation : 1.500 € ; Club Avignon Sports Loisirs : 32.000 € ; Éveil Artistique des Jeunes Publics : 2.000 € et Centre de Développement Chorégraphique-Les Hivernales : 1.000 €. Soit un total de 41.500 €.
- **IMPUTE** ces dépenses au chapitre 65, compte 65-748, fonction 8249.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTE - Se sont abstenus : Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par Mme MAS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, Mme RIGAULT.**

28 - ENSEIGNEMENT : Réforme des rythmes scolaires - Conventionnement avec le secteur associatif pour les interventions périscolaires dans le cadre du Projet Educatif Territorial pour l'année scolaire 2015-2016. Mme Laurence ABEL RODET, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ADOPTE** la convention et l'avenant types ci-annexés
- **AUTORISE** la signature des documents contractuels avec les associations figurant en annexe,
- **ATTRIBUE** les aides telles que décrites en annexe,
- **IMPUTE** la dépense de 187 322 euros au chapitre 65 compte 65748,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l' élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTE - A voté contre : Mme SEDDIK.**

29 - ENSEIGNEMENT : Réforme des rythmes scolaires : convention à intervenir entre la Ville d'Avignon et la CAF de Vaucluse pour la prise en charge d'une centaine d'enfants sur le centre de loisirs des Cigales - Commune de Rochefort du GARD - Autorisation de signer. Mme Laurence ABEL RODET, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **ACCORDE** une subvention pour l'année scolaire 2015-2016, de 51.533 euros à la CAF de Vaucluse selon les conditions fixées par la convention à intervenir pour la prise en charge d'une centaine d'enfants sur le centre de loisirs des Cigales,
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65, compte 6574,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toutes pièces à intervenir.

- ADOPTE -

30 - ENSEIGNEMENT - RESTAURANT SCOLAIRE : Production de repas en gestion directe pour enfants et adultes des Centres de Loisirs Sans Hébergement et pour le portage à domicile à compter du 1er septembre 2015. Mme Laurence ABEL RODET, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **FIXE** les tarifs de facturation du repas à : 4,61 euros (repas maternelle) ; 5.03 euros (repas élémentaire) ; 5,87 euros (adulte à 4 ou 5 composantes) et 6.83 euros (pour les repas en portage à 7 composantes) pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016.
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toutes pièces à intervenir.

- ADOPTE - Ont voté contre : Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par Mme MAS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, Mme RIGAULT. Se sont abstenus : Mme GOILLIOT-XICLUNA, M. VAUTE représenté par Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK.

31 - ENSEIGNEMENT - RESTAURANT SCOLAIRE : Transition entre la Délégation de Service Public et la gestion directe de la restauration scolaire - Signature d'un accord avec le délégataire de service public. Mme Laurence ABEL RODET, Rapportrice. **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **AUTORISE** la signature du protocole d'accord joint en annexe à la présente délibération,
- **IMPUTE** les dépenses afférentes imputées sur le Budget Annexe de la restauration scolaire
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTE - Se sont abstenus : Mme MAS, M. GLEMOT, Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par Mme MAS, M. CHRISTOS, M. LOTTIAUX, M. VAUTE représenté par Mme GOILLIOT-XICLUNA, Mme RIGAULT, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, M. PALY, Mme SEDDIK.

32 - SPORTS : Période estivale 2015 - Dispositif éducatif et préventif en faveur de la jeunesse "Un été à Avignon" - Règlements Intérieurs de l'ALSH 12-17 ans et de la piscine éphémère - Adoption. M. Michel GONTARD, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** les règlements intérieurs de l'ALSH et de la piscine éphémère.
- **APPROUVE** la gratuité pour les activités familiales des samedis du mois d'août 2015.
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOpte** -

ADMINISTRATION GENERALE : Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire – Compte rendu.

X X X

La séance est levée à **21h20** par Mme le Maire, Présidente.

X X X

Compte-rendu de la séance du conseil municipal est affiché le 27 juillet 2015.